



Motion de soutien à notre camarade Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT

Chère camarade Sophie,

Une fois de plus, le patronat préfère la menace, les pressions, utilise tous les détours possibles pour refuser d'entendre les revendications de la CGT.

Lors d'une intervention sur RTL le 31 janvier 2025, tu avais comparé, en notre nom à toutes et tous, les grands dirigeants d'entreprises français qui menacent de délocaliser, à des « rats » qui « quittent le navire ».

Le très mal nommé mouvement patronal « Ethic », présidé par Sophie de Menthon, a donc déposé plainte contre toi pour « injures publiques », estimant que la formule « rats » porte atteinte à l'honneur et à la réputation des chefs d'entreprise, et qu'il s'agit d'un jugement de valeur négatif et injurieux. Négatif, c'est indiscutable. Injurieux... c'est surtout parce que tu as fait mouche ! Ces gens, qui se targuent d'être des patriotes, sont surtout patriotes de leurs profits et de leurs avantages !

Ta comparaison avait fait notre unanimité en janvier dernier. Dans une situation remplie d'incertitudes politiques, où le patronat fait le choix d'une radicalisation à droite, on comprend qu'il ne peut accepter de faire face à des syndicalistes qui refusent de se courber et dont les vérités dérangent. Ces gens voudraient faire taire la CGT, d'autant plus qu'ils savent parfaitement que des propos comme les tiens rencontrent un véritable écho auprès des travailleurs.

Nous refusons cette logique d'intimidation.

Chère camarade Sophie, tous et toutes les camarades de notre Comité, au nom de l'ensemble du Comité de la Coordination Syndicale Départementale des Hautes-Pyrénées, tiennent à t'affirmer leur plus total soutien.

Que les « rats » quittent le navire et le plus vite sera le mieux. Qu'ils nous mettent toutes et tous en examen. Nous les attendons.

Très fraternellement,

Les membres du Comité de la Coordination Syndicale Départementale des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le 8 décembre 2025